

DÉVIANCE SOCIALE ET ORDRE SOCIAL

Jacek WODZ

Université de Katowice
(Pologne)

1. Introduction

Les problèmes de la déviance sociale, définis par ailleurs de différentes manières, font assez souvent l'objet des études sociales, soit sociologiques, soit criminologiques, pédagogiques, ou autres. Etant donné l'intérêt commun que différentes sciences sociales portent aux problèmes de la déviance sociale, nous avons affaire à de perspectives d'études fort variées.

Nous pouvons donc parler de la perspective micro ou macro-sociale, de différentes approches théoriques (par exemple de l'approche nommée objective, fondée sur un ensemble fixe des normes sociales ou de l'approche, appelée parfois à tort subjective, basée sur l'analyse des états de la conscience sociale) ou enfin de différentes approches méthodologiques. Nous sommes donc en face de la situation où des nombreux termes sont utilisés dans des acceptions différentes et où, en choisissant une perspective d'études déterminée, on embrasse par son analyse certains phénomènes sociaux particuliers, en perdant de vue d'autres. Il semble donc qu'avant de procéder à l'analyse proprement dite, il convient de déterminer quelles sont: la collectivité étudiée et l'approche adoptée. Les questions de détail étant développées ci-dessous, nous nous bornerons ici à constater que notre étude portait sur des collectivités humaines assez restreintes, à savoir sur les habitants des vieux quartiers ouvriers des villes industrielles de Haute Silésie.

Ainsi avons-nous restreint nos considérations aux collectivités concrètes, ce qui a permis d'appliquer certaines méthodes de l'explication des phénomènes observés, compte tenu des lois régissant la vie sociale dans ces collectivités, connues grâce à des études antérieures.

2. Bases de l'ordre social

En évoquant différentes approches des phénomènes de la déviance sociale, nous avons mentionné le problème de l'ambiguïté de certains termes et notions. Il en est ainsi du terme «ordre social». De fait, on peut entendre par là l'ordre socio-normatif à une macro-échelle (où il est parfois identifié avec l'ensemble des prescriptions de la loi et avec les lois régissant la vie sociale), on peut également parler de l'ordre moral, au sens des normes morales, de l'ordre social en tant que postulation exemplaire, on peut en fin tenter de le décrire à partir de normes et de principes du comportement social réellement observés. Néanmoins notre étude portant sur des collectivités locales concrètes, il convient de situer la question de l'ordre social dans le cadre social de ces collectivités. Ainsi, puisque les déviations sociales étaient étudiées dans la perspective de la vie quotidienne de ces collectivités¹, les bases de l'ordre social doivent — elles être considérées dans une même perspective.²

Comme nous avons signalé, un des nos objectifs était d'examiner les bases de l'ordre social dans les vieux quartiers ouvriers de Haute Silésie. Il convient cependant de souligner que l'ordre social sera étudié ici dans la mesure où il permettra de révéler comment les ouvriers évaluent des comportements concrets, perçus par eux en tant que conformes à la norme ou déviants.

Le problème de l'ordre social dans les collectivités locales fut soulevé plusieurs fois par les chercheurs qui adoptent les principes phénoménologiques de la recherche sociologique. Loin d'adopter sans réserve ces conceptions, nous reconnaissons leur utilité pour notre étude.

Il est à noter, que lors d'une analyse des phénomènes de la déviance sociale se produisant dans la vie quotidienne il impose de déterminer quels sont les critères de la «normalité». Nous nous soucrivons à l'opinion de J. Kwasniewski qui remarque à ce propos que

¹ J. Wodz (éd) — «Patologia spolecna w starych dzielnicach mieszkaniowych miast Gornego Slaska» /«Pathologie sociale dans les vieux quartiers des villes de Haute Silésie»/. Katowice 1983.

² c. f. J. Wodz (éd) — «Normy spoleczne, lad spoleczny, patologia spoleczna» /«Normes sociales, ordre social, pathologie sociale»/. Katowice 1985.

lorsque nous vivons dans une réalité sociale «... nous nous servons toujours d'une certaine image de l'ordre social, d'un schéma notionnel de cette réalité, d'une théorie générale de son fonctionnement»³. C'est cet état de l'organisation de la société qui est reconnu comme normal et qui constitue un système de références au moment de l'évaluation de certains comportements humains ou phénomènes sociaux.

L'adoption d'un tel point de vue fait cependant surgir deux grandes interrogations sur l'essence et la genèse de l'ordre social. Même si ces questions, visant les principes ontologiques de la société, paraissent fort complexes, il serait impossible d'approfondir le problème étudié sans tenter d'y apporter une réponse. Nous pouvons recourir ici à certaines solutions adoptées lors de l'étude de l'interactionnisme social⁴. Ainsi par exemple A. Schütz, en admettant que les individus s'entendent dans les contacts réciproques, explique ce fait par le phénomène de la réciprocité de la perspective sociale, qui, à son tour, est la composante du sentiment de l'ordre social dans l'expérience quotidienne. La réciprocité de la perspective consiste, pour les partenaires, à prévoir leurs réactions réciproques à partir du presupposé qu'eux-mêmes se seraient comportés dans une situation déterminée de façon identique⁵. Les considérations de A. Schütz rejoignent celles de E. Goffman qui conçoit l'ordre social en tant que fonctionnement, dans la conscience sociale, des règles situationnelles généralisées⁶. On peut admettre que la formation de ces règles est la conséquence de deux facteurs caractérisant la vie sociale quotidienne: l'efficacité sociale de certains comportements symboliques et leur fréquence dans des collectivités humaines concrètes⁷.

On peut y ajouter encore les remarques de Cl. Javeau selon lesquelles l'ordre social, ainsi que d'autres phénomènes de la vie quotidienne sont susceptibles d'être caractérisés en trois dimensions: celles du temps social, de l'espace sociale et du scénario des interactions. Si l'ensemble des facteurs examinés plus haut peut être tenu pour un scénario des interactions, il convient d'y ajouter, à la suite de Javeau, le temps et l'espace sociaux⁸. Comme Javeau a justement

³ J. Kwasniewski — «Spoleczenstwo wobec dewiacji» /«La société face à la déviance»/ Warszawa 1983.

⁴ voir — F. Nahavandi — «Les sociologues américains et la sociologie de la vie quotidienne» in Cl. Javeau (éd) — «Micro et Macro-Sociologie du quotidien» Bruxelles 1983 pp. 64-78.

⁵ c. f. A. Schütz — «Collected Papers». The Hague 1962 t. II.

⁶ c. f. E. Goffman — «The Presentation of Self in Everyday-Life». Harmondsworth 1971.

⁷ ce problème est étudié plus en détail dans: J. Wodz — «La déviance normale dans le quotidien» in Revue de l'Institut de Sociologie ULB Bruxelles. n.° 1-2 / 1984.

⁸ Cl. Javeau — «La sociologie du quotidien; paradigme et enjeu» in Revue suisse de sociologie n.° 1 / 1983.

remarqué, les composants de l'ordre social diffèrent selon que celui-ci est envisagé dans un temps social relativement court /cette dimension du temps social peut être manmenée même à un événement particulier/ ou dans une période assez longue /p. ex. dans la période de la jeunesse d'une génération concrète/. Les mêmes conclusions se rapportent aux frontières d'un espace social déterminé /c'est-à-dire celui qui est «approprié» par une collectivité donnée, reconnu par elle comme sien/. C'est en fonction de cette espace que sont caractérisés les participants des interactions /divisés en catégories des «siens», «quasi-siens», «indifférents» et «étrangers»/ et en même temps tracées les frontières à l'intérieur desquelles est respecté l'ordre social caractéristique d'une collectivité donnée. Nous reviendrons à cette question lors de la présentation des résultats des études empiriques.

Il nous reste encore une question importante à signaler. Notre étude portant sur des collectivités locales concrètes, il se pose la question de savoir si, et dans quelle mesure, ses résultats peuvent être généralisés c'est par ailleurs une des questions principales en sociologie. On peut poser en fait que l'interprétation des résultats des études empiriques sur le fonctionnement de l'ordre social dans la vie quotidienne de petites collectivités locales doit s'effectuer à deux niveaux. Il faut en premier, tenter d'expliquer les éléments observés de l'ordre social et les phénomènes de la transgression compte tenu du maximum des personnes «étrangères» dans une collectivité. En second lieu, il importe d'aboutir à des généralisations sur la régularité observée de certains comportements formant l'ordre social qui provoquent sa consolidation ou son affaiblissement. Ces généralisations doivent cependant tenir compte des hypothèses préalables concernant le fonctionnement de l'ordre social en général.

3. Contrôle social comme élément de l'ordre social

En examinant les principes généraux du fonctionnement de l'ordre social au sein d'une collectivité locale, nous avons évoqué, parmi les éléments contribuant à sa formation ou à son affaiblissement, l'efficacité sociale de certains comportements et leur fréquence. On pourrait être tenté de croire qu'il s'agit là des comportements positifs aux yeux de cette collectivité, constituant des modèles de conduite. Or c'est loin d'être le cas Il s'avère que les comportements négatifs, montrant comment il ne faut pas agir, influent à égale mesure sur la formation de l'ordre social. En y ajoutant encore les conséquences /appelées, dans la conception classique du contrôle social, sanctions/ que récolte l'individu violant les normes sociales ou les règles de conduite acceptées, nous pouvons constater que le contrôle social,

s'effectuant à travers les comportements quotidiens d'une collectivité, constitue une partie intégrante du sentiment de l'ordre social de celle-ci. Ainsi avons-nous abouti à la conception dynamique de l'ordre social selon laquelle celui-ci s'organise à travers des comportements sociaux quotidiens et tous les systèmes de correction qui peuvent en être dégagés par voie analytique constituent sa partie intégrante et les éléments de son dynamique.

Revenons à présent à la conception, empruntée à Javeau, qui détermine le temps et l'espace sociaux en tant qu'éléments constitutifs de l'ordre social et, par cela même, du contrôle social. Pour ce qui est de l'espace social, nous avons signalé qu'une de ses fonctions consiste à distinguer parmi ceux qui sont soumis à un ordre social et par conséquent au contrôle social, différentes catégories de personnes. Comme nous avons dit la notion de l'espace social permet de diviser la totalité des personnes d'une collectivité en: «siens», «quasi-siens», «différents» et «étrangers». Essayons maintenant de caractériser chacune de ces catégories en précisant quel est son apport dans la réalisation de l'ordre social.

La première catégorie, celle des «siens», est constituée des personnes résidant depuis leur naissance dans l'espace social déterminé et pourvues des traits sociaux typiques de la collectivité, elles en forment tous les éléments de l'ordre social /et par conséquent du contrôle social/. Il est remarquable que ces personnes, une fois en dehors de leur propre collectivité, ne sortent pas pour autant de la sphère des évaluations de celle-ci et de par leurs comportements, elles contribuent à la formation de l'ordre social, pris dans son acception dynamique. Les mécanismes de la formation de l'ordre social sont dictés par le devoir d'offrir à l'extérieur une bonne image de sa propre collectivité, mais même dans ce cas ils constituent un élément du contrôle social s'effectuant au sein de la collectivité.

La situation des «quasi-siens» est un peu différent. On entend par là des individus considérés comme «siens» dans l'espace social, d'une collectivité, mais dont on sait qu'il existe d'autres collectivités auxquelles ils appartiennent. Font partie de cette catégorie tant les personnes venues de l'extérieur, intégrées depuis longtemps à la collectivité /telles p. ex. les épouses d'autochtones, provenant de l'extérieur/ que les gens qui en sont originaires et qui ont acquis les traits sociaux leur permettant d'agir au-dehors de la collectivité /dans les vieux quartiers ouvriers c'est le cas de personnes qui y sont nées et qui continuent d'y habiter, mais qui dotées d'une formation supérieure, exercent leurs activités quotidiennes au-dehors de la collectivité ne constituent que partiellement un élément de l'ordre social et de même, sont soumises à un contrôle local partiel. Il est à noter que souvent, lorsque ces actions sont réputées pour contribuer à l'af-

fermissement de l'ordre social et récompensées par des sanctions positives. Au contraire, les comportements réprouvés éloignent leurs auteurs de la collectivité et sont exclus de l'ordre social réalisé à travers entraînement, de la part de la collectivité la sanction du rejet / s'effectuant à des différents degrés d'intensité/ des quasi-siens.

Les «indifférents» sont ceux qui apparaissent dans la vie quotidienne de la collectivité, mais ne sont pas perçus par des membres en tant qu'individus et fonctionnent au-dehors de l'ordre social établi ici, telle p. expl. l'équipe tournante des éboueurs dans un quartier.

Les «étrangers» sont ceux qui fonctionnent dans la conscience de la collectivité en tant qu'individus, mais ne dépendent pas de celle-ci. Ils ne forment pas l'ordre social, mais l'attitude des «siens» et des «quasi-siens» envers eux constituent la composante de ce dernier.

4. Quelques résultats des études empiriques.

En présentant les résultats des études empiriques menées dans les villes de Haute Silésie il convient de signaler qu'elles ont été entamées en 1979⁹ et concernent, en général, la désorganisation sociale dans la ville. Les études les plus récentes portent sur les phénomènes de la déviance dans les vieux quartiers ouvriers des villes de Haute-Silésie¹⁰. En appliquant les méthodes non standardisées, telles qu'observation, enquêtes approfondies, enquêtes auprès des experts sociaux et autres on essayait de saisir les déterminer les phénomènes de déviance qui y apparaissent.

Les études étaient menées dans des conditions sociales très particulières, vu que les quartiers ouvriers des villes industrielles de Haute Silésie sont spécifiques tant à cause de l'histoire de cette région¹¹ qu'en raison du déroulement de leur industrialisation et urbanisation s'effectuant à cheval sur les XIX^e et XX^e siècles¹². Ces deux facteurs nous amènent à reconnaître les vieux quartiers ouvriers des

⁹ voir J. Sztumski et J. Wodz — «Z problematyki konfliktów społecznych i dezorganizacji społecznej» / «De la problématique de conflits sociaux et de la désorganisation sociale»/ Wrocław 1984.

¹⁰ Les hypothèses de départ de ces études ont été exposées dans le travail de J. Wodz (éd) — Pathologie sociale dans les vieux quartiers... op; cit. / voir note n.° 1.

¹¹ c. f. S. Michałkiewicz — «Przemysł i robotnicy na Śląsku» / «Industrie et ouvriers en Silésie»/. Katowice 1984.

¹² c. f. J. Wodz — «Problemy rozwoju miast i badań socjologicznych nad miastami Górnego Śląska» /«Problèmes du développement de villes et des recherches sociologiques sur les villes en Haute Silésie»/ in J. Sztumski et J. Wodz (éd) — «Wybrane problemy przeobrażeń społecznych Górnego Śląska» /«Problèmes choisis des transformations sociales de Haute Silésie»/ Wrocław 1985.

villes industrielles de Haute Silésie comme les collectivités locales spécifiques, fonctionnant le plus souvent dans un espace délimité d'une ville¹³.

Le rythme de la vie sociale de ces collectivités locales est dicté par le rythme du travail et l'organisation de la vie quotidienne dépend, dans une large mesure, de la spécificité des tâches productives. Les vieux quartiers des villes silésiennes d'aujourd'hui sont formés, dans la plupart des cas, d'anciennes implantations ouvrières modernisées. Ces habitations, datant des premières décennies de ce siècle, étaient élevées autour des mines et les fonderies, et notamment la journée de 24 heures, un nombre important de pannes et d'accidents de travail nécessitaient une disponibilité continue d'ouvriers et des spécialistes. Afin de l'assurer et d'éviter des déplacements inutiles, les implantations ouvrières étaient construites de manière à pouvoir satisfaire tous les besoins sociaux essentiels de leurs habitants. Ainsi créait-on des conditions favorables au fonctionnement des collectivités locales compactes où la transmission du métier d'une génération à l'autre était très fréquente et où, par contre, la promotion sociale due à l'acquisition d'une formation supérieure était un cas fort rare. Sur un territoire demeurant sous la domination prussienne, tel que l'était la Silésie la promotion d'un ouvrier d'origine polonaise n'était accessible que grâce à son assimilation à la culture allemande. Bien d'étonnant donc que les collectivités étudiées aient créé des liens intérieurs très étroits en fondant les principes de la vie sociale sur l'identification des ses membres avec son propre quartier d'où l'importance du problème, signalé plus haut, des «siens» et des «étrangers».

Il est clair que dans ce type des collectivités la valeur particulièrement appréciée a toujours été un travail consciencieux. Il était, et il est encore de nos jours propre à assurer de bonnes conditions de vie et jouit en même temps d'une grande considération sociale. Les habitants des quartiers en question font fort preuve, dans leur travail du sens des responsabilités hautement développées. Cela s'explique par le fait que, surtout dans les mines, l'imprudence et la négligence au travail constituent un péril pour l'ouvrier et pour son entourage.

Que le travail en tant que valeur soit un des éléments de l'ordre est corroboré par trois faits. Premièrement, il s'est avéré que bien des actions de la vie quotidienne sont subordonnées à la préparation et à la création des conditions propices à un bon travail. Deuxième-

¹³ c. f. B. Jalowiecki — «Człowiek, społeczeństwo — przestrzen w polskiej socjologii miasta» /«Homme, société — espace, dans la sociologie urbaine polonaise»/ in J. Wodz (éd) — «Problemy socjologii miasta» /«Problèmes de la sociologie urbaine»/. Katowice 1984.

ment, toute négligence dans la sphère du travail, entendue au sens large, suscite des réactions négatives ainsi que différents systèmes de correction /p. ex. on surveille le travail de quelqu'un à qui on ne fait pas pleinement confiance en un moment donné/. Troisièmement enfin le respect pour un bon travail se traduit dans la vie quotidienne par le fait d'accorder à son auteur le droit à la distraction. Cela explique l'attitude particulière de la collectivité étudiée envers le problème de la consommation d'alcool. Ainsi par exemple l'immense majorité des personnes testées reconnaît-elles que la consommation d'alcool n'est pas un phénomène négatif en soi. Personne n'en veut, à un homme qui travaille dur et qui gagne bien, de boire de l'alcool pendant ses loisirs. Par contre l'ivrognerie qui provoque la diminution du rendement du travail, un comportement agressif ou la détérioration de la situation matérielle de la famille rencontre une réprobation générale. Ceci fait apparaître nettement comment fonctionne, dans le cadre de l'ordre social quotidien, la limite qui sépare ce qui est «normal» d'avec ce qui est déjà reconnu comme déviant.

Un des éléments essentiels de l'ordre social est le respect pour des gens âgés. Nous avons affaire à une situation particulière où le respect pour des hommes âgés, retraités, est une conséquence de l'estime, signalée plus haut, dont juit le travail quelqu'un qui a travaillé dur toute sa vie a le droit au respect/. Le respect pour les femmes âgées découle, à son tour, de leur rôle extrêmement important dans la famille de mineurs où, en raison du travail pénible de leurs maris, ce sont elles qui s'occupent traditionnellement de l'organisation de la vie familiale de tous les jours, de l'éducation de leurs enfants et qui cimentent la vie familiale¹⁴. Et encore que le phénomène de la vieillesse soit loin d'être idéalisé, on peut constater que le respect pour les gens âgés, manifesté dans la vie quotidienne, est une composante importante de l'ordre social. Il fournit aussi l'explication du phénomène, observé lors des études empiriques, du sens du devoir envers les personnes âgées, partagé par les membres de la collectivité. De la part de ceux-ci on observe donc la disposition à secourir les personnes âgées en détresse qui, à leur tour, se sentent en droit de l'exiger en cas de besoin. On a constaté que les normes de ce type sont en général respectées dans les collectivités étudiées et leur non-observation entraîne toute une avalanche de réactions sociales, jusqu'à la sanction du rejet. Et il faut tenir compte du fait que différentes formes du rejet social sont particulièrement pénibles dans ce type de collectivités homogènes et compactes où l'individu qui en est atteint reste en quelque sorte marqué de façon durable.

¹⁴ c. f. W. Mrozek — «Rodzina gornicza» /«Famille de mineurs»/ Katowice 1965.

Au cours de notre étude nous avons observé qu'un élément essentiel de l'ordre social est l'importance qu'on attache au maintien de l'ordre et de la propreté, tant en ce qui concerne le logement ou le bâtiment où l'on habite, que l'aspect extérieur, la tenue. C'est une valeur assez particulière, liée sans doute au caractère du travail /surtout dans les mines dont on sort très sale/, ainsi qu'à la pollution atmosphérique. Dans les quartiers en questions on soigne, même parfois de façon exagérée les logements, on lave très souvent les vitres et chaque printemps on repeint les châssis et les bordures des fenêtres et les portes de sorte que les bâtiments, dans leur ensemble ont l'air très propre en dépit de la pollution. Les habitants attachent également beaucoup d'importance à leur tenue et à leur aspect extérieur, ce qui, à côté des raisons esthétiques, peut s'expliquer par la conscience de leur aisance /il n'est pas convenable d'être mal habillé car ce serait une marque de la mauvaise situation économique de la famille/. S'il est assez facile d'indiquer plusieurs normes sociales qui résultent de cette attachement à l'ordre et à la propreté, il est difficile, en revanche, de généraliser le fonctionnement du contrôle social dans ce domaine. On peut dire qu'une non-observation sporadique de ces normes n'entraîne aucune réaction durable de la part des autres. Par contre, si elle se répète souvent elle repousse l'individu en marge de la vie sociale et la contribution à la vie du quartier de ce dernier s'en trouve diminuée.

Les valeurs que nous avons examinées se traduisent dans la vie quotidienne par le respect de nombreuses normes qui forment l'ordre social pris dans son acception dynamique, lequel à son tour crée des possibilités de l'effort commun profitant à la collectivité.

Existe-il dans les collectivités étudiées des formes durables, institutionnalisées ou individuelles du contrôle social? Au cours de notre étude nous avons constaté que la fonction des formes institutionnalisées du contrôle social est exercé avant tout par la paroisse et par l'école. Ce sont ces deux institutions qui dans la vie quotidienne évaluent des comportements concrets et entreprennent des actions variées de correction.

En ce qui concerne les personnes concrètes, effectuant un contrôle social individuel, on a démontré que dans les collectivités étudiées un tel rôle est joué par les personnes âgées, généralement respectées, connues d'habitude pour une longue activité sociale au sein de la collectivité, ou bien par les personnes qui se distinguent par leur statut social /p. ex. le curé, le médecin, autrefois le propriétaire et aujourd'hui le directeur d'un magasin etc./. On peut donc dire que, même si les personnes testées ne l'expriment pas de la même manière, ce sont les autorités locales /au sens sociologique, et non politique du terme/ qui effectuent le contrôle social individuel.

Il est remarquable que le contrôle social exercé par les autorités locales dépasse souvent la sphère de la vie quotidienne, tandis que l'action d'une institution sociale /surtout l'école/ est limitée le plus souvent à la vie quotidienne et l'efficacité de ces deux types d'action dépendent dans une large mesure des situations concrètes¹⁵.

¹⁵ La relations de cette partie de l'étude se trouve dans: K. Wodz «Problemy pomocy społecznej w srodowisku zamieszkania» / «Problèmes de l'aide sociale dans la collectivité locale»/ in J. Wodz (éd) — «Pathologie sociale dans les vieux quartiers...» op. cit. (voir note n.° 1).